

**DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE SAUGNAC ET
CAMBRAN**

**Nombre de conseillers en
fonction :**

19

**Nombre de conseillers
présents :**

11

Nombre de votants :

11

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 06 SEPTEMBRE 2022 à 20 heures 00

L'an deux mille vingt-deux, le six du mois de septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAUGNAC ET CAMBRAN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BERGERAS Alain, Maire.

Membres présents : Mmes BESTAVEN Marie-Laure, FILATRIAU Amélie, LAPORTE Corinne, ROCHETEAU Sylvia, WOIRGARD Karine, et MM. BERGERAS Alain, CAMIADE Régis, CHICOYE Jean-Marie, LENTATI Daniel, ROSSIT Franck, SCHWOB Paul.

Étaient excusés : Mmes ABADIE Nathalie, BIDOUZE Karine, DUFAU Sidonie, MILLOT Patricia, MM. CHATEAU Luc, DAMESTOY Michel, LESCOASTREYRES Thierry, MERIGUET Emmanuel,.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2022

Ordre du jour

0. Désignation du secrétaire de séance
1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juillet 2022
2. Décisions modificatives Budget Principal 2022
3. Rentrée scolaire 2022
4. Compte-rendu réunion des associations
5. Questions diverses

0 - Désignation du secrétaire de séance :

Madame Sylvia ROCHETEAU est nommée secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juillet 2022 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 26 juillet 2022.

2 – Décisions modificatives Budget Principal 2022

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de crédits insuffisants, il convient de procéder à deux décisions modificatives du budget principal 2022.

DM 1

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
2188 – 984 : autres immobilisations	10 000,00	021 : virement de la section de fonctionnement	10 000,00
Total dépenses	10 000,00	Total recettes	10 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
023 : virement de la section d'investissement	10 000,00		
615231 : voiries	-10 000,00		
Total dépenses	10 000,00	Total recettes	

DM 2

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
2188 – 984 : autres immobilisations	5 509,00		
212 : Agencements et aménagements	-5 509,00		
Total dépenses	0,00	Total recettes	

3 – Rentrée scolaire 2022

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la rentrée scolaire du 1^{er} septembre dernier s'est passée dans de bonnes conditions. De nombreux travaux ont été réalisés durant l'été par les services techniques, à savoir : création d'un nouveau bac à sable, mise en place d'une plateforme en dalle gravillonnée, installation

d'étagères et de placards de rangement. Tous ces travaux concernent l'école maternelle. Un nouvel aménagement de la garderie a également été réalisé.

Madame Corinne LAPORTE informe le conseil que 113 enfants sont scolarisés à l'école, soit 44 enfants en maternelle et 69 en primaire.

4 – Compte-rendu réunion des associations

Monsieur le Maire informe que la réunion avec les associations a eu lieu le mardi 30 août. La quasi-totalité des associations était présente au cours de cette réunion, durant laquelle chacune a pu faire le point sur l'année écoulée et exposer ces éventuels projets ou demandes.

Il a été convenu au cours de cette réunion que chaque association communique en Mairie son planning prévisionnel d'occupation de salles, et de manifestations.

5 - Questions diverses :

- Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Paul SCHWOB. Ce dernier expose au conseil le projet des décorations de Noël à la Mairie, Eglise et salle polyvalente. Différents devis ont été réalisés. La décision finale sera prise lors de la réunion de la commission « information – communication – vie associative » qui aura lieu le mardi 13 septembre. Réunion au cours de laquelle sera également évoquée la préparation de la rédaction du prochain Trait d'Union.
- Monsieur le Maire et Madame Corinne LAPORTE informent le conseil municipal du projet de révision de la politique tarifaire de la cantine scolaire, avec la mise en place de la cantine à 1 €. Dans un premier temps, un courrier d'information va être adressé aux parents d'élèves dans lequel il leur sera demandé de communiquer à la Mairie leur attestation de quotient familial. Le service de restauration scolaire devra proposer au moins 3 tranches de tarification en fonction du quotient familial. Au moins une tranche devra être inférieure ou égale à 1 € et une supérieure à 1 €. Le tarif inférieur ou égal à 1 € sera attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 €.
- Comme cela avait été évoqué lors de précédents conseils, Monsieur le Maire rappelle au conseil que la réforme du transport Couralin est effective depuis le 1^{er} septembre. La commune est désormais desservie par la ligne D +. A ce jour, de nombreuses remontées négatives de la part d'habitants de la commune ont eu lieu, du fait de l'impossibilité pour leurs enfants de se rendre dans les établissements scolaires de l'agglomération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 21h35 et ont signé au registre les membres présents.

Table des délibérations de la séance du 6 septembre 2022

<u>NOM – Prénom</u>	<u>Signature</u> <u>(ou mention de l'empêchement)</u>
BERGERAS Alain, Maire	
ABADIE Nathalie	Excusée
BESTAVEN Marie-Laure	
BIDOUZE Karine	Excusée
DUGAU Sidonie	Excusée
FILATRIAU Amélie	
LAPORTE Corinne	
MILLOT Patricia	Excusée
ROCHETEAU Sylvia	
WOIRGARD Karine	
CAMIADE Régis	
CHATEAU Luc	Excusé
CHICOYE Jean-Marie	
DAMESTOY Michel	Excusé
LENTATI Daniel	
LESCASTREYRES Thierry	Excusé
MERIGUET Emmanuel	Excusé
ROSSIT Franck	
SCHWOB Paul	

